



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat de l'académie
de Poitiers**
Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale
de la Vienne

**Evaluation
et expertise
pédagogique**

Secrétariat
des corps d'inspection

Inspecteur de l'éducation nationale
enseignement technique
IEN-ET

IEN-ET/2018
Affaire suivie par
Philippe RAMBAUD
Téléphone
05 16 52 65 06
05 16 52 64 82
Télécopie
05 16 52 65 69
Courriel
Philippe.rambaud@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22, rue Guillaume VII
Le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

L'inspecteur de l'éducation nationale –
enseignement général – Anglais-Lettres
à mesdames et messieurs les enseignants
d'anglais-lettres

s/c de mesdames, messieurs les proviseurs
Lycées professionnels publics et privés sous
contrat

Poitiers, le 10 septembre 2018

Objet : lettre de rentrée anglais-lettres 2018

Cher(e)s collègues,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux professeurs de langues qui arrivent dans notre académie et tiens à saluer ici l'ensemble des collègues pour leur investissement et le travail auprès de leurs élèves : comme l'an passé, j'ai pu mesurer, lors de mes visites en établissement, l'investissement des équipes et la diversité des projets interdisciplinaires.



Je souhaite ici remercier les professeurs tuteurs pour la qualité de leur accompagnement des collègues lauréats de concours. Notre académie accueille cette année trois professeurs stagiaires, je leur souhaite tout particulièrement la bienvenue dans le métier. La formation des enseignants - initiale et continue - est un élément central de la refondation de l'École de la République. Pour la formation initiale, elle se fait en lettres-anglais en concertation avec madame Guibert, professeure Formatrice Académique qui assure cette année la formation et l'interface avec l'Espé.

Je tiens ici également à réaffirmer toute ma considération pour l'engagement remarquable des professeurs formateurs et chargée de mission qui accomplissent à mes côtés un travail d'animation et de formation de haute qualité afin d'accompagner les équipes dans le métier. Madame Valentin Isabelle, chargée de mission est plus spécifiquement en charge du dossier CAP cette année.

Le groupe de travail académique dédié à l'Enseignement Général Lié à la Spécialité continue cette année à suivre la mise en place de l'EGLS avec pour seul objectif de conduire nos jeunes à acquérir des compétences transversales, développer une appétence pour le métier et comprendre les enjeux du monde professionnel. J'appelle de mes vœux que l'on parvienne cette année à considérer en lettres-anglais l'EGLS comme une complémentarité des disciplines : cela signifie que chaque discipline propose un projet EGLS en s'appuyant sur le profil des élèves.

Pour rappel le **BO du 31 mars 2016** reste en vigueur quant aux objectifs à maintenir pour cette rentrée en Lycée professionnel. Je sais pouvoir compter sur votre implication pour, au sein des équipes pédagogiques, contribuer à :

- 1. Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel.**
- 2. Accueillir les élèves** afin de favoriser leur intégration et marquer leur entrée dans la voie professionnelle.
- 3. Rendre les choix d'orientation plus réversibles.**
- 4. Alléger la pression certificative** sur l'année de seconde.

Comme les années passées un certain nombre d'assistants de langue sont en service partagé entre collèges et certains de nos LP et je sais compter sur votre inventivité pédagogique pour en exploiter la plus-value pédagogique. Les assistants sont accueillis à Canopé Poitiers les 8 octobre et 16 novembre pour deux journées de formation. Madame Doyle (Magali.Doyle@ac-poitiers.fr) représentera l'enseignement de l'anglais en LP lors de ces journées. Je vous remercie de partager tout plan de séquence où vous avez pu solliciter et/ou fait intervenir des assistants de langues et qui pourrait leur servir de kit de démarrage ou de support pendant leur année.

Je serai bien évidemment à vos côtés pour la mise en place de **la transformation de la voie professionnelle** qui verra le jour à la **rentrée 2019** et se traduira entre autres par la mise en place d'une seconde professionnalisante avec 15 familles de métiers réparties sur 6 grands Baccalauréats professionnels. Comme nous le faisons déjà pour l'oral d'anglais en CCF au cas par cas, nous nous éloignerons d'un schéma de standardisation pour permettre à chaque élève d'avoir un cursus différent. Le ciment de la transformation de la voie professionnelle sera bel est bien l'orientation.

Rappelons en ce début d'année que les outils numériques (baladodiffusion, E.N.T, usage du BYOD) sont des facilitateurs de l'entraînement et d'évaluation et participent de l'individualisation des parcours. Je ne peux que déplorer n'en voir que trop rarement un usage généralisé en inspection : l'usage du numérique au service de l'action éducative en lien avec des pratiques pédagogiques diversifiées doit être renforcé.

Au plan académique de formation (date limite d'inscription le 24 septembre, limité à 3 voeux) quatre dispositifs sur lesquels j'attire particulièrement votre attention pour l'inscription individuelle:

18A0130877 ANGLAIS:DIFFERENCIER EN COURS CLG/LYC

18A0130879 ANGLAIS : ELEVES A BESOINS PARTICULIERS niveau 1 et niveau 2

18A0130865 ENSEIGNANTS EN LANGUES : VOIX ET PERCEPTION DE SOI (dans la continuité de la formation « le silence du professeur dans le cours de langue » que vous avez été nombreux à demander les deux années passées)

18A0130965 BYOD: CAS PRATIQUES EN LANGUES VIVANTES

Les nouvelles modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières des enseignants (PPCR) se sont mises en place l'année scolaire dernière et se poursuivent cette année. Si vous êtes concernés par la campagne d'évaluation 2018-2019 (6^e, 8^e et 9^e échelons sous certaines conditions d'ancienneté dans l'échelon) vous serez prochainement informé via votre adresse mail académique.

Chacun peut néanmoins se renseigner sur l'esprit et les principes généraux du PPCR en consultant les informations disponibles sur le site du ministère (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>) et notamment la « notice » présentant le déroulement et les enjeux de ce rendez-vous.

J'insiste sur l'importance de renseigner régulièrement votre parcours professionnel sur I-Prof afin de faciliter la constitution, le moment venu, du document de référence pour l'entretien et suggère aux collègues concernés par le RDV de carrière de m'envoyer, en amont, leur document de référence, et tout document qu'ils jugeraient opportuns pour témoigner de leur pratique et de leur implication.

A la session de juin 2018 pour les baccalauréats général et professionnel, le taux de réussite global hors séries agricoles est de 89,9 % dans l'académie de Poitiers, stable par rapport à 2017 et supérieur au niveau national de 1,5,

Vous êtes de plus en plus nombreux à proposer à vos élèves de présenter leurs thèmes de CCF dès février et de lisser les oraux sur trois ou quatre vagues et je m'en réjouis. **J'appelle de mes vœux la disparition totale à partir de cette session 2019 d'un oral proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous la forme d'une session unique.** Le CCF s'intègre naturellement dans le parcours de formation des élèves. L'enseignant évalue sans interrompre le processus de formation et sans compromettre la formation des autres élèves du groupe : ceux d'entre eux postulant au BTS sont clairement identifiés et se verront proposer un parcours d'activités qui leur permettront de progresser en CE/EE.

Pour améliorer les résultats de nos bacheliers à l'examen du BTS (inférieurs à 65 %), je vous rappelle que plusieurs dispositifs et formations sont mis en œuvre pour accompagner les équipes enseignantes de BAC PRO et de STS. Il s'agit notamment du dispositif académique BAC PRO+ et des dispositifs du PAF visant à renforcer et à accompagner les liaisons BAC PRO-BTS et notamment dans certains BTS où le flux de bacheliers professionnels est important.

Les taux de réussite globaux au CAP, BEP sont cette année aussi supérieurs à la moyenne nationale. Je tiens à vous remercier pour votre contribution au bon **déroulement des épreuves d'anglais et de lettres de la session 2018**. Les équipes devront néanmoins rester vigilantes et poursuivre les efforts pour confirmer l'acquisition réelle des compétences en langues.

Vous avez été nombreux à noter que le passage de 8 à 6 documents au CAP avait été un vrai facilitateur et dans la préparation à l'épreuve orale et lors du déroulement même de l'épreuve.

La première session d'examen des spécialités de brevet professionnel organisée conformément aux dispositions du Bulletin officiel n°14 du 8 avril 2016 n'a, elle, pas été toujours aussi bien réussie compte tenu que certains centres de formations n'avaient pas toujours pris en compte les nouvelles modalités de l'épreuve, dorénavant proches de celle que nous connaissons en Bac pro en CCF (3 parties, dont un document inconnu de nature essentiellement iconographique et en lien au domaine d'activités dans lequel s'inscrit la spécialité du brevet professionnel à laquelle se présente le candidat). Nous aurons l'occasion d'en rediscuter lors de mes visites si ce diplôme est préparé dans votre établissement.

Vous serez informés ultérieurement des dates retenues pour l'organisation des oraux ponctuels, spécifiques et facultatifs de langue du Baccalauréat Professionnel et du CAP de la session 2019. **Comme chaque année je rappelle que les convocations pour les examens ponctuels priment sur tout autre organisation interne et vous demande d'ores et déjà de ne pas organiser les CCF sur ces semaines d'interrogation.**

Le site disciplinaire "L'anglais en LP : What else?" est à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions. Isabelle Valentin (isabelle.valentin@ac-poitiers.fr), PLP lettres-anglais à La Rochelle en est la webmestre : http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais_lp/. J'attire votre attention sur l'exceptionnelle ressource pédagogique proposée en ce début septembre sous forme de Padlet, déclinable du Cap au Bac pro sur la thématique « *the dangers of text messaging while driving* ». Notre site est doté d'un **espace collaboratif** que je vous invite à enrichir de vos contributions pédagogiques et de vos retours d'expérience.

Vous trouverez sur notre site un lien pour vous abonner à notre « **Newsletter** ». Comme les années précédentes, vous serez souvent informés des nouveautés qui peuvent vous concerner par votre boîte académique. Pour les courriels adressés à l'inspection, il est demandé d'utiliser exclusivement votre messagerie académique : prenom.nom@ac-poitiers.fr.

De nombreux établissements sont engagés dans des **programmes de mobilité**. L'académie de Poitiers compte cette année deux nouvelles sections européennes en lycée professionnel : au lycée hôtelier de Parthenay et au Lycée Louis Audouin Dubreuil Saint Jean d'Angély, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Le développement de compétences professionnelles, culturelles et linguistiques est un atout valorisant dans la formation de nos lycéens et apprentis. Le **BO n° 31 du 28 août 2014** entérine la création d'une **unité facultative de mobilité** dans le cadre du diplôme du baccalauréat professionnel, et en définit les modalités. Vous êtes chaque année de plus en plus nombreux à encourager vos élèves ayant bénéficié d'une PFMP dans un Etat membre de l'UE à s'inscrire à cette épreuve :

2016	2017	2018
146 candidats*	160 candidats*	185 candidats*

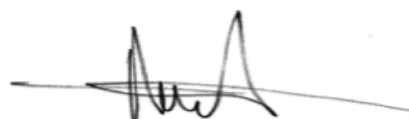
* à l'échelle académique formation initiale et apprentissage

Pour celles et ceux qui sont engagés ou souhaitent s'engager dans des **programmes de mobilité élèves ou enseignants**, les services de la DAREIC pourront vous accompagner dans vos projets : <http://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/>.

Des stages d'été à l'étranger sont organisés chaque année par le CIEP, les inscriptions seront ouvertes courant novembre. La liste des programmes de mobilité des enseignants est consultable sur **Eduscol**.

Comptez, cher(e)s collègues sur ma présence à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions ainsi que dans la mise en place de projets, notamment autour de l'EGLS. Je reste mobilisé pour vous accompagner sur une relecture de la temporalité du CCF en Baccalauréat professionnel et demeure à votre écoute pour toute difficulté rencontrée.

Pour l'heure, je vous souhaite une excellente année scolaire 2018-2019.



Philippe Rambaud